



En direct de la mairie de Tramayes

Bulletin d'information N°276 – 1^{er} octobre 2025

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

1 - Avancement du dossier « Petite charrière »

Suite à une nouvelle convention signée avec la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) « Chez Moi Demain », le projet d'habitat participatif initial- anciennement nommé « les Fibres » - est modifié en particulier pour essayer de réduire les coûts et pour tenir compte des remarques initiales formulées par les riverains qui avaient exprimé des craintes concernant la circulation des véhicules ainsi que l'emplacement et la hauteur des constructions envisagées, pouvant conduire à des effets d'ombrages.

Le nouveau projet s'appelle désormais « Petite charrière » du nom de la ruelle de desserte. La première phase d'étude a consisté à analyser les enjeux locaux par le biais de plusieurs réunions : élus, professionnels de santé, riverains. Le projet comprendrait des constructions d'un étage au maximum (R+1), positionnées aussi loin que possible de la petite charrière. Toutefois, ce positionnement reste à valider avec les services instructeurs de l'Etat au regard des contraintes du PLUI. L'objectif est de créer un habitat inclusif et partagé destiné à accueillir à la fois des seniors et des familles afin de répondre aux besoins spécifiques du territoire. Malgré les évolutions apportées depuis la version initiale du projet « Les Fibres », certains riverains demeurent opposés à cette opération, estimant qu'elle risque de perturber leur tranquillité et qu'il serait préférable de la déplacer ailleurs. Mais, au regard des limitations des surfaces constructibles imposées par le PLUI et du fait de l'emplacement idéal de ce terrain situé à proximité immédiate des commerces et services, le conseil municipal donne son accord pour la poursuite du projet.

A ce stade, il est proposé la création de treize logements, huit orientés seniors et cinq pour des familles. Le programme inclus aussi deux bureaux destinés à accueillir des professionnels, en particulier de santé.

2 - Emprunt budget chaufferie

Pour financer le remplacement de la chaudière bois, un emprunt d'un montant de 650 000 € auprès de la Caisse des Dépôts a été accepté par le conseil municipal. Indexé sur le taux du livret A + 0,6 %, son taux actuel est donc de 2,3%. Amortissable sur 20 ans, son annuité actuelle est de l'ordre de 40 000 €. L'ancien emprunt étant arrivé à son terme, la commune dispose de la capacité financière pour absorber ce nouveau prêt. Toutefois, afin de se prémunir contre de nouvelles pannes dues au vieillissement global du réseau, une légère hausse des tarifs de chauffage, déjà évoquée lors de précédentes séances, sera probablement appliquée lors du prochain vote de budgets.

Les travaux de remplacement ont commencé et devraient se terminer dans deux mois. La mise en service de la nouvelle chaudière va sans doute occasionner quelques désagréments pour les usagers lors du raccordement.

3 - Budget 2025 supplémentaire

Afin de répondre aux recommandations de la chambre régionale des comptes, les conseillers municipaux ont été invités à voter des modifications du budget principal. Les opérations d'investissement non engagées, en particulier la rénovation de la salle omnisport, ont été supprimées ce qui réduit de 1 061 105,28 € la section d'investissement en dépense et recette.

4 - Attribution de subventions

L'école primaire souhaite organiser un voyage scolaire au cours du premier semestre 2026. Début mai, les deux classes élémentaires, soit 36 élèves, partiraient trois jours en Puisaye afin d'y découvrir le patrimoine naturel et bâti dont en particulier le château de Guédelon. Afin de participer financièrement à ce projet, le conseil municipal indique qu'une subvention de 2000 € sera réservée sur le budget 2026 pour soutenir ce voyage.

D'autre part, la nouvelle association « Raconte moi Tramayes » qui a si bien organisé la journée du Patrimoine malgré le temps maussade a édité des cartes postales. Pour aider au financement de cette opération, le conseil municipal attribue une subvention de 280 €.

Le conseil rappelle aux associations que les demandes de subvention doivent être adressées en début d'année.

5 - Travaux eaux pluviales à Montillet

Afin de résoudre les problèmes d'écoulement des eaux pluviales au hameau de Montillet, des travaux vont prochainement être engagés. Ce chantier sera confié à une entreprise spécialisée en raison de la présence de réseaux à proximité, et cofinancé à parts égales par la commune et la communauté de communes.

6 - Questions diverses

*Lors de la réunion du conseil municipal, afin de répondre à certaines inquiétudes, les travaux du bâtiment C ont été évoqués. Il est vrai que depuis que la grue est partie, il semble que le chantier soit en suspend mais en fait il n'en est rien. Des travaux de plaquistes, électriciens, chauffagistes, menuisiers ... sont en cours à l'intérieur du bâtiment. Pour l'instant l'objectif de livraison du bâtiment complet au printemps 2026 reste totalement d'actualité. Courant janvier, des visites d'appartement témoins seront organisées pour les personnes candidates à la location.

*Le traditionnel repas des aînés s'organise pour le samedi 8 novembre prochain.

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque vient de renouveler sa malle de jeux prêtée par Villages Solidaires.

70 nouveaux jeux sont à la disposition des petits et des grands, qui peuvent être empruntés en complément de nos livres, pour lesquels nous faisons régulièrement des acquisitions de nouveautés.

DIVERS

Broyage du SIRTOM

Une opération broyage de déchets verts aura lieu le mardi 25 novembre à Tramayes. Vous pourrez déposer vos déchets verts parking de la chaufferie (à l'endroit dédié) à partir du lundi 3 novembre. Merci de déposer tous les branchages (minimum 1 cm maximum 10 cm de diamètre) dans le même sens ; ne pas déposer de tailles de thuyas.

"Les Ailes de la Grosne"

Suite aux décisions prises par les conseils municipaux de Matour, Saint Pierre le Vieux et Tramayes, la société de projet "Les Ailes de la Grosne" a été créée cet été. Elle prend en charge le projet d'étude d'implantation d'éoliennes. Les personnes qui souhaitent avoir plus d'informations peuvent consulter le site internet créé à cet effet : <https://ailesdelagrosne.fr/>. Outre les éléments d'informations sur la société de projet et sur les études mises en place, ce site permet aussi d'avoir des éléments d'appréciation sur les éoliennes et leurs impacts. Ce site sera régulièrement mis à jour au fur et à mesure de l'avancement des études.

Épandage suite aux curages des lagunes de Saint-Point et Bourgvilain

Depuis le 23 septembre 2025, la Communauté de Communes a engagé une opération d'entretien des lagunes de traitement des eaux usées de Saint-Point et Bourgvilain.

Avec le temps, les boues s'accumulent dans ces bassins. Sans intervention, cela risquait de réduire l'efficacité de l'épuration et de provoquer à court terme un rejet d'eaux insuffisamment traitées dans le ruisseau du Valouzin. Par ailleurs, l'usure des berges rendait nécessaire un renforcement pour préserver leur étanchéité.

Les boues extraites sont considérées comme des déchets et sont valorisées par épandage agricole, conformément à un plan d'épandage validé par la Chambre d'Agriculture. Cette technique, strictement encadrée, présente plusieurs atouts :

- Elle limite l'impact carbone grâce à l'utilisation de terres agricoles proches des sites,
- Elle enrichit les sols en améliorant leur structure, leur perméabilité, leur activité biologique et leur capacité à retenir les minéraux,
- elle contribue, à plus long terme, à un meilleur équilibre humique.

Ces travaux s'inscrivent dans l'entretien normal de ce type d'ouvrages et participent à la préservation de la qualité de l'eau et des milieux naturels.

Vidéosurveillance : réglementation sur la voie publique

Le recours à des systèmes de vidéosurveillance peut contribuer à la protection des habitations et des commerces. Cependant, leur usage est strictement encadré par la réglementation, notamment en ce qui concerne la possibilité de filmer la voie publique.

Installation d'une vidéosurveillance chez les particuliers

Les particuliers sont autorisés à installer des caméras sur leur propriété afin de sécuriser leur domicile. Toutefois, ces caméras doivent se limiter aux abords immédiats de leur habitation :

- Elles ne doivent pas filmer la voie publique,
- Elles ne doivent pas filmer les habitations ou propriétés voisines.

Installation d'une vidéosurveillance chez les commerçants

Les commerçants peuvent installer des caméras susceptibles de filmer la voie publique afin d'assurer la protection des abords immédiats de leurs bâtiments et installations, dans les lieux exposés à des risques d'agression, de vol ou d'actes de terrorisme.

Pour cela, le commerçant doit obligatoirement :

- faire une demande d'autorisation auprès de la préfecture du lieu d'installation,
- informer le maire de la commune concernée.

Plus d'infos : <https://www.service-public.gouv.fr>

Inventaire de biodiversité communale

Suite à une étude de plus d'une année en lien avec l'école de Tramayes la Ligue de Protection des Oiseaux vous invite le jeudi 30 octobre à 18h30 à la mairie pour une restitution de cette étude.



Le Jour de la Nuit

Dans le cadre de l'évènement national « Le Jour de la Nuit », la structure Natura 2000 en collaboration avec le Lab71 de Dompierre les Ormes vous invitent à une soirée d'observation des étoiles et découverte des chauves-souris dans le bourg. Rendez-vous est donné le **samedi 11 octobre à 20h45 place de l'église**. Afin de faciliter une bonne vision du ciel étoilé, l'éclairage public sera éteint. Nous vous invitons donc à prévoir votre éclairage autonome pour parcourir le bourg et écouter les commentaires et anecdotes sur notre ciel et les chauves-souris.

Soirée planetarium 17 octobre

M. BOYAT – SIRIUS installe son planétarium jeudi 16 (école) et vendredi 17 octobre à 19 h (tout public) salle de motricité de l'école – 24 rue neuve, pour une découverte du ciel étoile de Tramayes. Réservation auprès du sou des écoles 06 15 03 39 29 soudesecolestramayes@gmail.com (attention seulement 20 places adultes 7€).

❷ INFOS PRATIQUES :

👩 Assistante sociale : RDV au 03 85 59 03 18

🏛️ France Services : mercredi après-midi & vendredi matin (RDV au 06 77 30 29 81)

♻️ Déchèterie mardi 9/12 h + 13h30/17h et jeudi et samedi 9/12h

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Samedi 11 octobre,

*animation natura 2000/lab 71 chauve-souris et constellations de 20h45 à 22h30 place de l'église

* bal du foot parc Terrier

Vendredi 31 octobre, soirée Halloween du sou des écoles

Samedi 8 novembre, repas des anciens

Mardi 11 novembre à 10 heures, commémoration au monument aux morts

Samedi 15 novembre, spectacle forum à 20 heures : « l'insoutenable légèreté de l'avoir » de la com com

⚠ Pour information la collecte de sang prévue le 20 octobre a été annulée par l'ESF.

ZOOM SUR LES ASSOCIATIONS

Les prochaines dates des SOIRÉES JEUX DE SOCIÉTÉ à Tramayes :

• **vendredis 3, 17 et 24 octobre, 14 et 21 novembre**

A partir de 19h30 à la salle des Écorces de la mairie.

Nous vous attendons pour des soirées conviviales autour d'un repas partagé.



Contact :
Virginie NEGNY
0676879829

Le Sou des Écoles de Tramayes vous invite à fêter Halloween 🎃 :

📍 Rendez-vous le 31/10 à la Mairie de 16h à 18h

👉 Atelier maquillage pour les enfants, 🍹 Buvette & 🎉 Confiseries

👉 Un moment convivial en famille avant que les petits monstres partent frapper aux portes !

👉 En venant, vous participez aussi à une belle mission : soutenir les enfants et les projets scolaires de Tramayes.

🌐 Office de Tourisme Verts Vallons Sud Bourgogne : L'info locale, l'inspiration en plus !

L'Office de Tourisme, c'est votre point de départ pour l'aventure. Que vous soyez en quête d'une sortie en famille, d'un concert, d'une visite insolite ou simplement d'une bonne adresse, nous rassemblons toutes les informations pratiques pour vous guider. Venez pour l'info, repartez avec des idées ! Sur l'antenne de Matour, découvrez aussi notre boutique du terroir, véritable vitrine des savoir-faire locaux : produits gourmands, vins, artisanat d'art, souvenirs authentiques... autant d'occasions de se faire plaisir ou d'offrir à ses proches des souvenirs qui ont du goût.

Avec l'Office de Tourisme, vous retrouvez l'essentiel des Verts Vallons, en un seul lieu. Plus qu'un service pour les visiteurs de passage, c'est aussi un outil au service des habitants, pour profiter pleinement des richesses culturelles, patrimoniales et naturelles de VOTRE territoire. Chaque année, une balade nocturne est organisée dans votre commune ! Ces rendez-vous festifs et conviviaux sont l'occasion idéale de redécouvrir nos paysages et notre patrimoine... à la tombée du jour.

Retrouvez toute l'actualité touristique et culturelle sur notre site internet www.tourismevertvallons.com et sur nos réseaux sociaux. Partagez vos plus belles expériences et contribuez à la visibilité de notre territoire avec le hashtag #MonVertVallon.